

Établissement de Cowansville

Comité des détenus / Maxime Guillemette, Guy Tousignant, Daniel Loyer, Mario Ethier et Ricky Hankey

Nous vous soumettons ce qui nous semble les points les plus importants à nos yeux au sujet des changements apportés au Service correctionnel du Canada (SCC) par le gouvernement conservateur sous le règne du Premier-Ministre Harper. Le gouvernement conservateur de Monsieur Harper a fait de son programme électoral la nouvelle philosophie du SCC l'approche « *tough on crime* ». Avec l'aide des médias, qui dirigent l'attention vers certains types d'incidents ou d'événements et clament qu'il s'agit des plus grands problèmes, des plus grands dangers actuels, la réalité en ce qui concerne le déclin général de la criminalité est ignorée. Les conséquences pour les prisonniers sont nombreuses.

En ce moment, il y a une absence complète de suivi psychologique, sauf en cas de détresse. Le budget a aussi été réduit pour les ressources en matière de santé incluant un accès réduit aux dentistes et optométristes.

Nous pouvons aussi identifier deux grands types d'impacts découlant de la restriction des revenus des détenus. Le premier est d'ordre psychologique (ex : diminution de la motivation au travail, sentiments de colère et de frustration, une certaine anxiété, etc.), le second est d'ordre matériel qui n'est pas sans incidence sur l'ordre psychologique (ex : garder contact téléphonique, climat négatif à l'intérieur de l'établissement, manque de fonds à la sortie qui nuit aux efforts de réinsertion sociale, manque de fonds pour le soutien financier de la famille et les moyens pour maintenir une communication avec celle-ci, un manque de financement pour la majorité des projets de sortie nécessitant un minimum de dépenses comme les activités sportive ou sociales). D'après l'ancien gouvernement du Canada les ponctions effectuées sur les revenus des détenus s'inscrivent dans l'objectif de les responsabiliser. La responsabilisation correspond au niveau de participation du détenu à son plan correctionnel. C'est la seule responsabilisation. Il nous faut conclure que le concept de responsabilisation, tel qu'il est exprimé par le SCC, se limite aux aspects « judiciaire » du crime, ensuite aux comportements sociaux lié à la politesse et à la conformité aux règles de l'établissement. Il est donc présomptueux de prétendre que la ponction de 30% supplémentaire imposées sur les maigres revenus des détenus qui travaillent ait un lien avec la responsabilisation des détenus. Les résultats du changement de philosophie du SCC est que nous sommes moins bien placés pour notre réintégration dans la communauté.

La recherche menée par le SCC a elle-même ciblé la famille comme étant l'un des facteurs atténuant le risque de récidive. Il n'existe presque plus dans les établissements à sécurité médium de programmes structurés qui permettraient aux détenus de se préparer adéquatement pour le retour progressif à la vie en société.

Il est aussi important de souligner que l'emploi est l'un des besoins criminogènes les plus fréquemment ciblés en matière de traitement pour la réussite de la réhabilitation sociale des prisonniers. Or, il existe peu de formations professionnelles afin d'inciter les prisonniers à acquérir des compétences pour une future sortie. De plus les punitions de 30% font en sorte qu'il n'existe aucun incitatif pour les détenus d'acquérir une certaine somme d'argent pour leur sortie. Des restrictions ont également été imposées sur les diverses formations post-secondaire et à distance qui étaient offertes et qui sont payées par les prisonniers eux-mêmes. Nous encourageons le SCC à bonifier l'accès à des postes informatiques avec accès à Internet sécurisés pour recevoir ces formations afin que les détenus à leur sortie ne soient pas des incompetents en informatique.

Les fermes agricoles (ex : Westmorland, Pittsburg, Frontenac) n'existent plus. Elles étaient une excellente source de valorisation pour les prisonniers au travail (ex : contact avec des animaux) et elles devraient encore exister aujourd'hui.

CONCLUSION

Définitivement, à la lueur des lectures et des consultations que nous avons effectués auprès de la population de l'établissement de Cowansville, nous constatons que les politiques du dernier Gouvernement conservateur n'ont fait que punir les détenus. Les punitions de 30%, le resserrement des critères pour l'obtention d'une libération conditionnelle, l'absence de programmes de formation académique, l'absence de programmes de formation professionnelle et d'autres mesures ont fait que les détenus ont été laissés à eux-mêmes. Ils n'ont quasiment plus de soutien à la réinsertion dans la société, ce qui est un non-sens.